



Auch, le 5 Mai 2010

AVIS A LA BATELLERIE

Relatif à l'organisation de la navigation sur la Baïse pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 octobre 2010.

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 2000 portant règlement particulier de police de navigation sur la rivière Baïse, du port de VALENCE SUR BAÏSE au port de CONDOM et du port de CONDOM à la limite nord du département du Gers,

VU l'avis à la batellerie en date du 25 Mars 2010 fixant les conditions de la navigation sur la Baïse entre le port de VALENCE-SUR-BAÏSE et la limite nord du département du Gers pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011,

ARTICLE UNIQUE

La navigation sur la rivière Baïse gersoise est fermée à compter de ce jour Mercredi 5 Mai 2010 - 9 H 00 - pour cause de crue et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le Président,
Le Président,
Par déléation,
Le Directeur Général des Services

Marie-Hélène VALENTE